

CONCLUSION





LES ENJEUX DU TERRITOIRE

En conclusion des différents chapitres sectoriels du diagnostic du SCOT, il convient de rassembler les enjeux soulevés dans l'ensemble de ces documents, afin d'évaluer le « champ des possibles » laissé au SCOT pour fixer les objectifs des politiques publiques d'urbanisme et d'aménagement.

Conformément à l'esprit de la Loi S.R.U., il apparaît opportun d'exposer ces enjeux, qui ont été examinés analytiquement dans chaque chapitre thématique, de façon à la fois synthétique et transversale, c'est-à-dire en favorisant les interactions et les convergences.

Les pages suivantes, **dans leur colonne de gauche**, résument les principaux éléments de ces enjeux territoriaux,

LES ENJEUX DU DEVELOPPEMENT DURABLE ET DU « GRENELLE ENVIRONNEMENT »

Il a paru également nécessaire de tirer sur le plan du développement durable et du « Grenelle Environnement » les conséquences des conclusions générales.

Cette nécessité provient naturellement du « label » de « SCOT grenelle » du SCOT de la région d'Arras, mais également du besoin de mettre en lumière les conséquences plus opérationnelles des enjeux généraux.

On peut donc considérer que **la colonne centrale** des pages qui suivent représente une forme d'application plus précise des colonnes de gauche, dans une perspective permettant d'identifier les actions et leviers que le territoire, compte tenu des éléments repérés dans le diagnostic, pourrait utiliser.

LA PREPARATION DES ELEMENTS D'UNE « APPROCHE ENVIRONNEMENTALE DE L'URBANISME » (A.E.U.)

Le SCOT comportera les éléments d'une « approche environnementale de l'urbanisme », dans le cadre d'une réflexion sur l'intégration environnementale des orientations d'urbanisme et d'aménagement.

Pour préparer cette approche, il a paru utile de déterminer, parmi les « cibles » spécifiques à l'AEU dans un document d'urbanisme à grande échelle comme le SCOT, celles qui sont plus précisément impactées par telle ou telle problématique.

La colonne de droite de chaque page qui suit liste les « cibles » pour chaque thème transversal, ce qui représente un troisième niveau de précision et d'applicabilité des conclusions du diagnostic, qui permettront, dans le cours ultérieur de l'élaboration du SCOT, de suivre chaque « cible » au travers des divers orientations et objectifs.



1 - Le mode de développement

Du point de vue des enjeux du territoire

UN DEVELOPPEMENT AMBITIEUX ?

- ⇒ Le développement récent a été plus net dans le domaine économique que dans le domaine démographique et résidentiel.
- ⇒ Il a positionné l'arrageois comme un pôle de développement essentiel à l'attractivité régionale.
- ⇒ Les résultats sont encore inégaux, mais le potentiel est considérable, et la situation actuelle peut être vue comme une « base de départ » pour un projet ambitieux.
- ⇒ Dans cette perspective régionale, nationale et internationale, la notion de « taille critique » de l'agglomération et du territoire du SCOT, et de coopération avec les autres agglomérations moyennes à fort potentiel représente un enjeu essentiel.

Du point de vue du développement durable et du Grenelle Environnement

UN DEVELOPPEMENT DURABLE ?

- ⇒ Mais le développement, pour répondre aux objectifs de compétitivité et de différenciation du territoire, doit être un développement de qualité, ce qui représentera la contribution spécifique du territoire au développement durable.
- ⇒ Cette qualité concerne tous les domaines du développement territorial : qualité économique (déjà amorcée au travers de la qualité actuelle des parcs d'activité), qui demandera un effort de diversification économique (high tech', tertiarisation, tourisme, etc...), qualité résidentielle (diversité et qualité de l'habitat), qualité des services à la population, des transports, et qualité environnementale et paysagère.

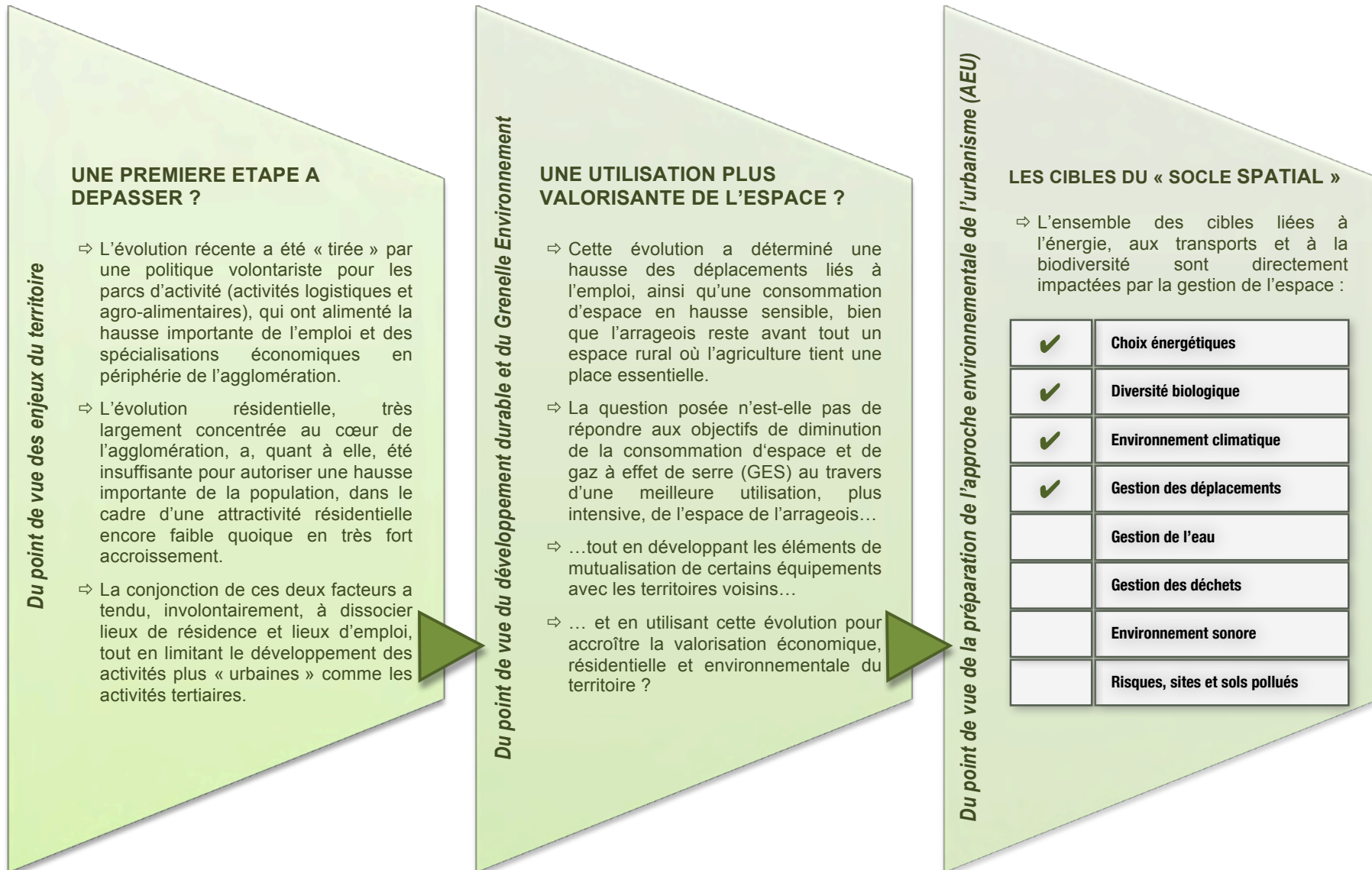
Du point de vue de la préparation de l'approche environnementale de l'urbanisme (AEU)

UN ENSEMBLE DE CIBLES

- ⇒ Par nature, le mode de développement interpellera l'ensemble, des cibles principales de l'A.E.U. :

✓	Choix énergétiques
✓	Diversité biologique
✓	Environnement climatique
✓	Gestion des déplacements
✓	Gestion de l'eau
✓	Gestion des déchets
✓	Environnement sonore
✓	Risques, sites et sols pollués

2 – La gestion de l'espace



3 – L'équilibre du territoire

Du point de vue des enjeux du territoire

UN EQUILIBRE DYNAMIQUE A ORGANISER...

- ⇒ L'arrageois est avant tout polarisé par Arras et son agglomération, dont le rayonnement d'étend au-delà du territoire du SCOT, avec une périurbanisation (réelle, mais encore limitée par l'évolution encore modeste de la population) autour du pôle urbain, et un vaste espace rural qui, au-delà de l'agriculture, peine à trouver les moyens d'un développement spécifique.
- ⇒ La contribution de cet espace rural au développement de l'ensemble est en question, avec, cependant, un potentiel de valorisation non négligeable, autour du cadre de vie des « aménités » paysagères, touristiques, de loisirs et de service, potentiel qui n'a été jusqu'ici que peu exploré.

Du point de vue du développement durable et du Grenelle Environnement

UNE « EQUITE QUALITATIVE » A L'ECHELLE DU SCOT ?

- ⇒ L'intégration de tout le territoire, urbain comme rural, au projet de développement, suppose en effet que soient évités les inconvénients d'une périurbanisation indifférenciée s'étendant autour de l'agglomération, mais également que soit prise en compte la nécessaire équité entre les différents espaces, en termes de services et d'emploi notamment.
- ⇒ Cette exigence débouche sans doute sur un maillage de bourgs à conforter ou à développer, dans le cadre d'une identification des capacités de développement équilibré des « nœuds » de l'espace rural, autour de la préservation de l'agriculture, mais également d'un lien entre habitat, emploi et services à une échelle à déterminer au compte d'une attractivité globale de tout le territoire.

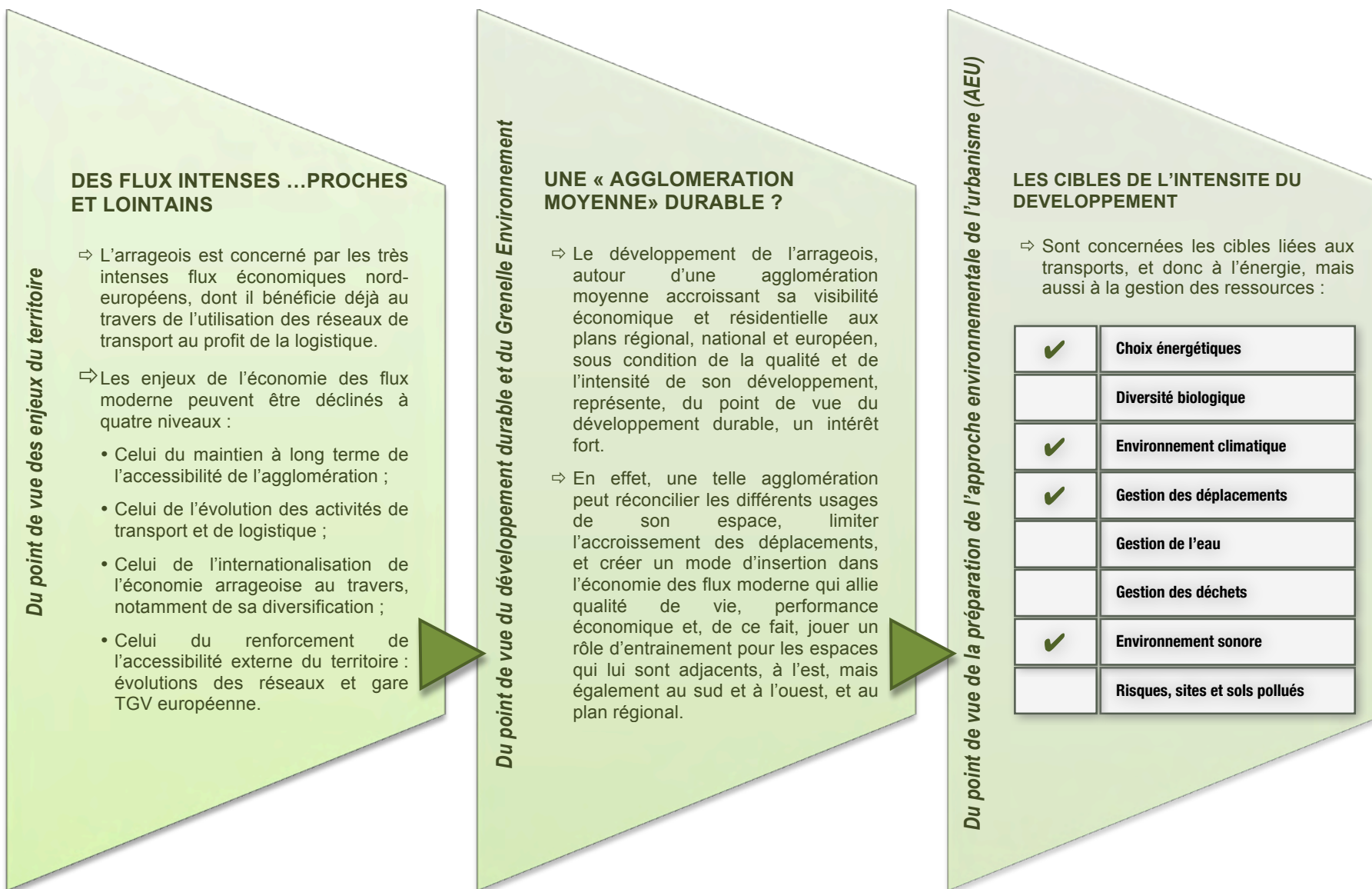
Du point de vue de la préparation de l'approche environnementale de l'urbanisme (AEU)

LES CIBLES DE LA GESTION TERRITORIALE

- ⇒ Sont concernées les cibles liées aux transports, et donc à l'énergie, mais aussi à la gestion des ressources :

✓	Choix énergétiques
	Diversité biologique
✓	Environnement climatique
✓	Gestion des déplacements
✓	Gestion de l'eau
✓	Gestion des déchets
	Environnement sonore
	Risques, sites et sols pollués

4 – L'économie des flux



5 – La liberté de choix

Du point de vue des enjeux du territoire

UNE DIVERSITE A PRESERVER...

- ⇒ La liberté de choix de l'arrageois est liée au niveau des revenus des habitants, au niveau limité de la précarité, au niveau et à la diversité des services, des logements et des emplois offerts.
- ⇒ Sous ce rapport, dans le cadre des capacités d'une agglomération moyenne, la liberté de choix a progressé dans la dernière période, notamment au travers du développement de l'emploi.
- ⇒ Cependant, cette progression a été largement liée à l'accroissement de l'emploi public (par concentration sur la ville-préfecture), accroissement qui est peu susceptible de perdurer à l'avenir.
- ⇒ La diversification économique représente donc un fort enjeu dans cette perspective.

Du point de vue du développement durable et du Grenelle Environnement

LIBERTE ET ATTRACTIVITÉ

- ⇒ La liberté de choix est à l'intersection des trois « piliers » du développement durable : économique (avec une amélioration dans la dernière période), social (en termes de revenu, de diversité de l'habitat et de niveau/qualité de services à la population), et environnemental (en termes de ressources naturelles, de consommations énergétiques, et de bénéfices des « infrastructures naturelles » procurés à la population par l'environnement du territoire).
- ⇒ L'exercice effectif de cette liberté est par ailleurs liée à l'attractivité du territoire : une attractivité négative signifie généralement que les populations les plus fragiles et les moins mobiles sont « prisonnières » d'une évolution insuffisamment dynamique.

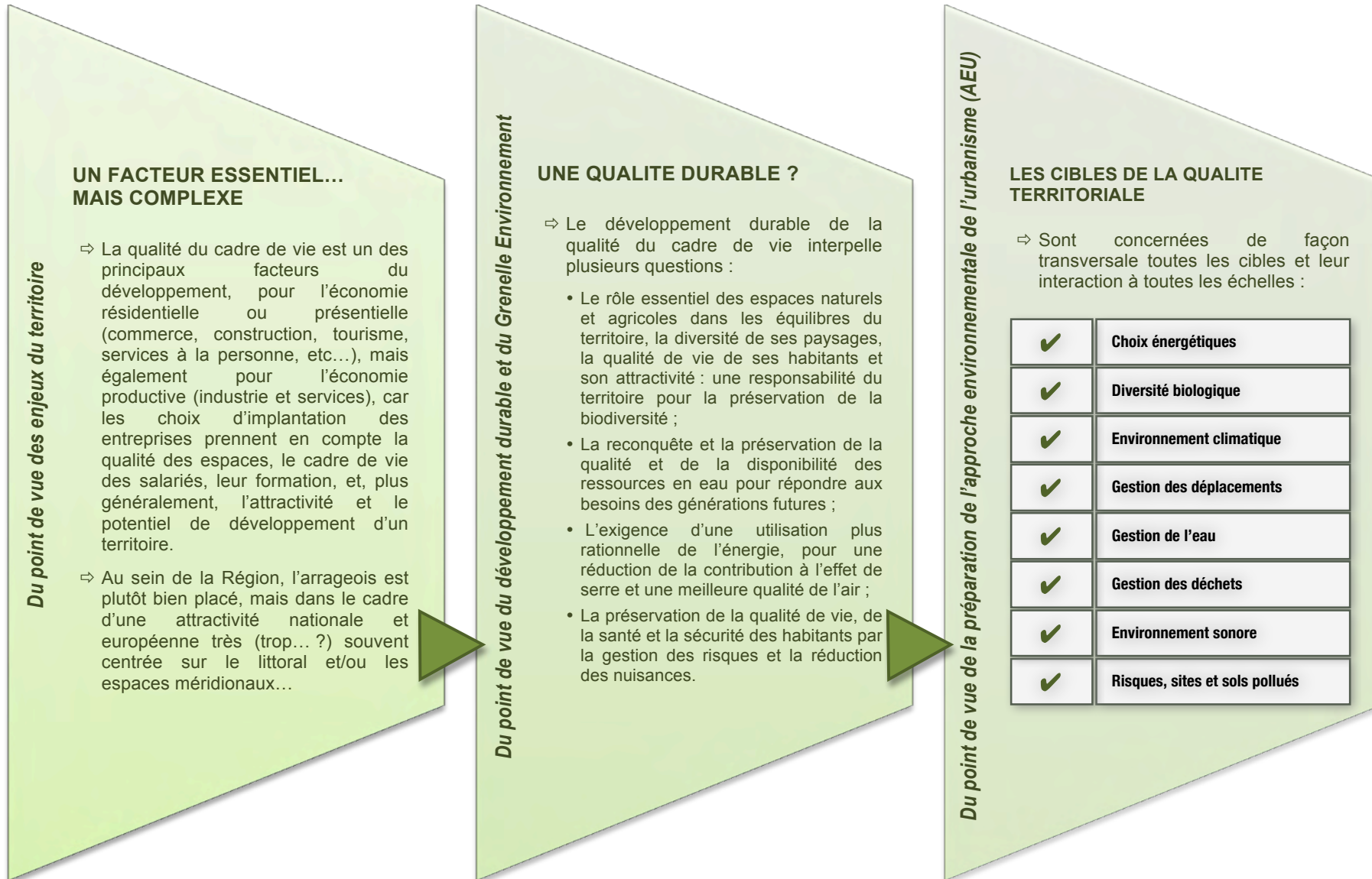
Du point de vue de la préparation de l'approche environnementale de l'urbanisme (AEU)

LES CIBLES DE LA DIVERSITÉ

- ⇒ Sont concernées les cibles liées à tous les aspects de la diversité des ressources naturelles et urbaines:

✓	Choix énergétiques
✓	Diversité biologique
	Environnement climatique
✓	Gestion des déplacements
✓	Gestion de l'eau
	Gestion des déchets
	Environnement sonore
✓	Risques, sites et sols pollués

6 – La qualité de cadre de vie



7 – La prévention des risques

Du point de vue des enjeux du territoire

UN NIVEAU DE RISQUES NON LIMITANT...

- ⇒ Les risques territoriaux présentent une forte composante environnementale, mais également une composante sociale voire « sociétale », économique et territoriale.
- ⇒ Sur ces questions, l'arrageois présente au global une situation en amélioration, essentiellement en raison de l'accroissement tendanciel de l'emploi, naturellement affecté par la crise économique actuelle, mais de façon moins nette que la plupart des territoires de la Région.
- ⇒ Ce niveau de risques ne constitue pas une limitation forte au projet de développement que peut envisager le territoire : la « marge de manœuvre » territoriale reste forte, en fonction d'une situation exceptionnelle et d'un potentiel élevé...

Du point de vue du développement durable et du Grenelle Environnement

UNE FORTE COMPOSANTE ENVIRONNEMENTALE

- ⇒ Des risques naturels d'inondations et de mouvements de terrain localisés et sans enjeu humain majeur.
- 3 établissements SEVESO => des plans de prévention pour la maîtrise de ces risques.
- ⇒ ¼ des zones d'habitat potentiellement impactées par le bruit (infrastructures de transport).
- ⇒ Une gestion des déchets ménagers et des activités en cours d'optimisation.
- Une réorganisation en cours suite à la fermeture d'Arthélyse

Du point de vue de la préparation de l'approche environnementale de l'urbanisme (AEU)

UNE PROBLEMATIQUE GLOBALE

- ⇒ Sont concernées les cibles liées aux transports, et donc à l'énergie, mais aussi à la gestion des ressources :

✓	Choix énergétiques
✓	Diversité biologique
✓	Environnement climatique
✓	Gestion des déplacements
✓	Gestion de l'eau
✓	Gestion des déchets
✓	Environnement sonore
✓	Risques, sites et sols pollués